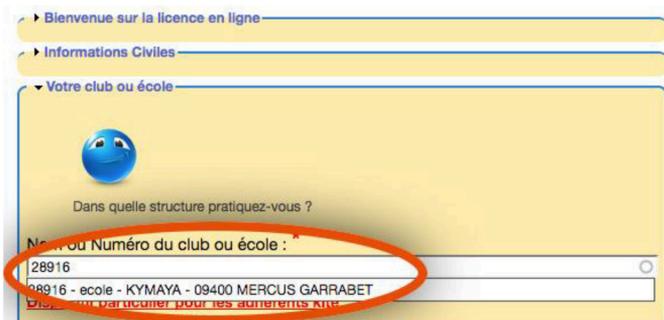
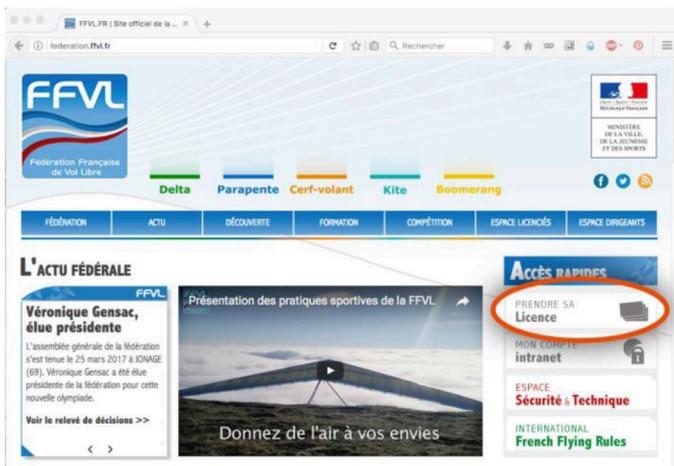


Licence & assurance

Pour participer au stage, il vous faudra souscrire à une licence FFVL :

1 / Connectez vous sur <http://federation.ffvl.fr/> puis cliquez à droite sur « prendre sa licence ».



2 / Après avoir renseigné vos informations personnelles, sélectionner l'école Kymaya en tapant le numéro 28916.

3 / Passez à la page suivante, sélectionnez

en pratique principale : le parapente, et remplissez vos autres pratiques de vol libre si besoin.

4 / Cotisation fédérale (RCA = responsabilité civile aérienne = obligatoire) :

- Si vous désirez juste vous licencier pour la durée du stage, opter pour la licence 9 jours.
- Si vous souhaitez vous initier dans l'intention de devenir un pilote autonome et donc de pratiquer régulièrement l'activité, choisissez Primo licencié (option possible uniquement si c'est votre 1^{ère} licence, hormis la licence 9 jours).
- Si vous avez déjà souscrit à une licence FFVL l'année précédente ou plus tôt encore, il faut vous connecter avec votre numéro de licencier, et souscrire à une nouvelle licence pour l'année en cours si ce n'est pas déjà fait.

5 / Continuez à remplir le formulaire jusqu'à la page des assurances optionnelles. L'assurance est facultative mais fortement conseillée.

Il vous faudra aussi fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique du parapente ou du sport en général.